



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-60891>

Département(s) de publication : 62

Annonce n° 25-60891

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-60447

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société d'Exploitation des Ports du Détroit

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 80483471100033

Ville : Calais

Code postal : 62100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etudes de marché pour le lancemant de services intermodaux, rouliers ou ferries au port de Boulogne sur mer et Calais

Code CPV principal - Descripteur principal : 79310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché :
L'accord-cadre sera exécuté par la conclusion de marchés subséquents et l'émission de bons de commande dans les conditions du cahier des charges.
Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires.
Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction.

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Intitulé du marché, Au lieu de Etudes de marché pour le lancemant de services intermodaux, rouliers ou ferries au port de Boulogne sur mer et Calais, lire Etudes de marché pour le lancement des services intermodaux, rouliers ou ferries au Port de Boulogne sur mer et Calais - Accord cadre d'une durée de 1 an reconductible 2 fois

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2025